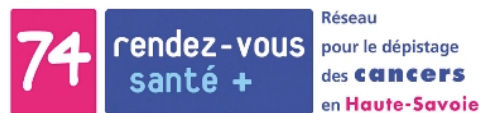


"rendez-vous santé +" en pratique

Un dispositif simple, rapide, efficace et gratuit



Qui est concerné?

Le "rendez-vous santé +" est proposé tous les deux ans, à toutes les femmes de 50 à 74 ans.

Il s'agit d'une mammographie gratuite.

Pour les femmes âgées de moins de 50 ans, les médecins continueront de prescrire une mammographie chaque fois qu'ils jugeront cet examen nécessaire. Les femmes dont les antécédents familiaux les exposent davantage au risque doivent bénéficier d'une surveillance personnalisée auprès d'équipes spécialisées disposant de tous les moyens de diagnostic et de traitement.

Comment est-on informé?

- En recevant une invitation personnalisée, accompagnée de la liste des radiologues participant au programme.
- En contactant son médecin traitant qui répondra à toutes les interrogations.

Comment se déroule l'examen?

- Une mammographie
- Un entretien et un examen clinique
- Une comparaison avec les clichés antérieurs, s'il y en a.
- Pour les images normales ou bénignes: remise d'un résultat provisoire; une deuxième lecture est effectuée par un autre radiologue, dans les jours qui suivent, afin de conforter le résultat.
- En cas d'anomalie détectée, des examens complémentaires immédiats (agrandissement du cliché, échographie...) sont effectués par le radiologue pour éviter une perte de temps et l'anxiété liée à l'attente de résultats.

Les résultats sont transmis à la patiente ainsi qu'à son médecin traitant qui pourra les lui commenter. Les clichés seront rendus à la patiente.